

# LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 403 | Janvier 2023

## DOSSIER 2022 en images



## Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023

### Pourquoi ?

Le recensement permet de

connaître le nombre de personnes qui vivent en France et donne aux collectivités des indicateurs essentiels sur la population (tranche d'âge, population active) et les logements (nombre de logements en résidence principale, en résidence secondaire ou vacant). Il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes (ce qui permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires : écoles, maisons de retraite, préparer les programmes de rénovation des quartiers, etc...).



ABEL Véronique



COLLIGNON Michel



PERRIN Pascal



THIRARD Claude



CLAUDEL Philippe



LOUISET Geneviève



GEHIN PIERREL  
Anne-Marie



RUYER Isabelle



MOUGEL Claudine



CAMPOS Clément



POIROT Christine

### Comment ?

Un agent recenseur se présentera à votre domicile muni de sa carte d'agent recenseur.

La commune compte sur vous pour réserver à ces agents, dont les photos figurent ci-contre, un bon accueil, car ils effectuent une mission d'intérêt général au profit de l'ensemble de la collectivité.



ARNOULD Hubert



JEANGORGES  
Ludivine



LOUISET Patrick



TARI Delphine

Comme en 2017 : vous avez la possibilité de répondre au questionnaire de recensement par internet. Dans ce cas l'agent recenseur vous déposera une fiche réponse sur laquelle figurera un code d'accès et un numéro identifiant, qui vous permettra de vous connecter au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) pour accéder au questionnaire en ligne. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Votre participation est essentielle. Elle est **rendue obligatoire** par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

4-7

Conseil Municipal

8

Vivre ensemble

9-14

Actualités

14

Cinéma

15

Infos sympas

16

Tribune

17-24

Dossier  
2022 en images

25-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda  
Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 403

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

JANVIER 2023

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC  
et associations diverses, Marc Fulgoni.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Formuler des vœux pour une nouvelle année, c'est souhaiter qu'elle soit meilleure que celle qui vient de se terminer.

Ces vœux prennent tout leur sens pour cette année 2022 qui fut une année difficile, avec notamment des épisodes de sécheresse, des incendies ... Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets des familles et également ceux des collectivités.

C'est donc avec beaucoup de lucidité et de sincérité que, je vous présente, en ce début d'année 2023 et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches. J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont malheureusement quitté cette année.

Soyez assurés de l'engagement constant de l'équipe municipale, à votre service et à votre écoute. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour vous assurer un quotidien conforme à vos attentes et une qualité de vie pour tous.

Je souhaite à tous les professionnels du tourisme une bonne saison hivernale, aux entreprises, qui connaissent pour certaines quelques difficultés, une année pleine de réussite, et à tous nos vacanciers et visiteurs, de passer des moments très conviviaux sur notre territoire.

Une rétrospective 2022, en photos, vous est présentée dans le dossier de ce bulletin. La vie associative de notre commune est d'une grande richesse. Je remercie tous ces bénévoles qui s'impliquent pour vous offrir de nombreuses activités et de manifestations, dynamisme qui participe à la renommée de notre commune.

Bonne année 2023 à tous

Bien sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

## Extraits du Conseil municipal du 14 novembre 2022

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

### Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Fleurissement 2021-2023 Avenant n°2 Réajustement de la quantité de massifs estimée au marché initial	Ets Horticole David Henry Montant estimé de la moins value apportée :	1 810,00 €	
	<i>Nouveau montant du marché</i>	17 131,67,00 €	
Marché de déneigement de la voirie communale Lot N°4 : secteur Bas du Chajoux et Bas de Vologne	Ets Franck Théodore - Ventron	21 166,00€ HT	25 399,20€ TTC

### Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Prolongation mise à disposition gratuite de terrain communal - Sections AD 404 -407 partie - 109 partie- Chemin des Écorces Convention N°449 (Décision 152/2021)	TL Location M. Tavares	Gratuit	Un an reconductible

### Emprunt

Objet	Conditions
Emprunt de 400 000€ destiné à assurer les investissements pour les travaux sur les captages d'eau	Taux fixe de 1,80%, sur 20 ans. Remboursements trimestriels. Frais de dossier : 400€

### Attribution de parrainages et mécénats sportifs

Différentes demandes de parrainages sportifs ont été déposées en Mairie pour l'année 2022 par des jeunes sportifs de moins de 20 ans, en début de carrière, issus de la Société Omnisports « La Bressaude » et de l'Association Hautes-Vosges Orientation. Plusieurs demandes de mécénats sportifs ont également été déposées. Le Conseil municipal a validé l'attribution de ces demandes selon liste ci-après : parrainages à 175 euros : Athlétisme : Léa Tuillon - Biathlon : Pauline Humbertclaude, Marius Remy - Course Orientation : Lilou Boissonnet, Flavie Jeanpierre - Ski alpin : Sacha Parmentier, Gaspard Philippe, Ninon Vaxelaire, Amalia Zeiss - Ski de fond : Léon Mevel, Malo Vauthier - Ski de randonnée : Cyprien Jeanpierre - Tir : Tom Bertrand, Léontine Imbert, Julien Plantain  
Mécénats à 370 euros : Athlétisme : Hicham Errbibih  
Biathlon : Paula Botet, Maëla Correia, Thibaut Fréchar, Amandine Mengin, Guillaume Poirot - Combiné nordique : Maëla Didier, Oriane Didier, Justine Mengin - Ski de fond : Mattéo Correia, Léonie Perry, Romain Vaxelaire, Clara Vaxelaire - Tir : Paula Oudot

### Attribution de marchés

La Commune a lancé une consultation en vue de la réalisation de travaux de réorganisation des bureaux des services accueil, population, urbanisme et police municipale. L'analyse de cette dernière a été réalisée par le Cabinet In Situ Architectes, maître d'œuvre de cette opération, au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation.



Après avoir délibéré, le marché de travaux de réorganisation des bureaux des services accueil, population, urbanisme et police municipale est attribué à la société LCV - Les Constructeurs Vosgiens pour un montant de 456 756.93€ HT.

### Marché d'assurances

Un groupement de commande a été constitué avec la Régie Municipale d'Electricité La Bresse en vue du lancement d'une procédure de mise en concurrence pour la conclusion de marchés d'assurances. L'appel d'offres a été lancé sous la forme de marché alloti afin de tenir compte des risques à couvrir, pour une période de quatre ans. L'analyse des offres, réalisée par le cabinet Risk Partenaires, assistant la commune dans cette procédure.

Au regard du rapport d'analyse des offres, le Conseil municipal a validé la proposition de la commission d'attribuer les marchés (constitués par les différents lots) à :

Groupama Grand Est pour l'assurance protection fonctionnelle (1 160.91€), l'assurance flotte automobile (21 562.80€ dont part ville 16892.58€ et RME 4670.22€), l'assurance dommages aux biens (20 352.45€ dont part ville 19 266.53€ et part RME 1 085.92€)

Protexia (courtier Sarre et Moselle) pour la protection juridique (2 840.12€ dont part ville 2 176.67€ et part RME 663.48€)

## Recensement 2023 de la population

Les préparatifs du recensement de la population, qui se tiendra du 5 janvier au 26 février 2023, sont en cours, en collaboration avec les services de l'I.N.S.E.E. Il n'est pas prévu de modifications par rapport aux districts établis pour les précédents recensements, soit 15 districts et donc 15 agents recenseurs.

La rémunération des agents recenseurs est effectuée par la Commune, l'I.N.S.E.E. accordant à la Collectivité une dotation forfaitaire globale de 10 225 €.

Il sera alloué aux agents recenseurs 2 € par bulletin individuel et 1,30 € par feuille de logement.

Compte tenu de la superficie de la Commune et de l'éparpillement de la population, certains secteurs situés dans des écarts très étendus, avec une faible population à recenser, entraînera pour les agents concernés des frais de déplacements importants pour une faible rémunération, sans parler de la période de recensement qui risque, qui plus est, de générer des difficultés supplémentaires en raison de l'enneigement. Pour compenser, il sera versé une rémunération minimale de 900 € nets incluant les frais de déplacement et les journées de formation à chacun des agents recenseurs.

## Conventions avec la société Lispach Exploitation

Suite au renouvellement de la D.S.P pour l'exploitation du domaine skiable alpin de La Bresse-Lispach, plusieurs conventions liant le délégataire, la Société Lispach Exploitation, à la Commune dans le cadre de l'exploitation du Domaine Nordique de La Bresse-Lispach, doivent être actualisées. Ces conventions permettent une mutualisation des moyens matériels et humains pour le bon fonctionnement des deux domaines skiables :



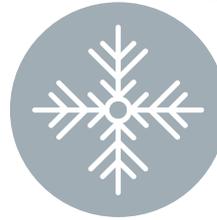
- Convention pour le fonctionnement des installations de production de neige de culture pour les domaines skiables nordique et alpin de La Bresse-Lispach.
- Convention pour le damage du tremplin de saut à skis.
- Convention pour l'organisation des secours sur les domaines skiables alpin et nordique.

## Conventions avec l'ESF

La convention d'occupation privative du domaine public par l'ESF pour l'exploitation d'un jardin d'enfants définit les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé à occuper, à titre précaire et révocable, une partie des terrains inclus dans le domaine skiable de la station La Bresse-Hohneck et les équipements associés à cette activité. Renouvellement de cette convention pour une durée de 3 ans.

## Conventions avec La Bresse Labellemontagne

Par décret ministériel du 30 août 1963, l'État a consenti à la commune de La Bresse, une concession pour l'aménagement et l'exploitation de la chute de Blanchemer, sur la Moselotte et divers affluents à des fins de production d'électricité jusqu'au 31 décembre 2035. La commune en a confié l'exploitation à la Régie Municipale d'Électricité.



Dans ce cadre, le barrage de La Lande a été construit en 1983 afin de créer un important réservoir d'eau pour la production d'électricité. La retenue d'eau est utilisée également pour l'alimentation de l'usine de production de neige de culture exploitée par la société La Bresse

Labellemontagne, délégataire du Service Public de remontées mécaniques du domaine skiable de La Bresse-Hohneck, approuvé par délibération N°144 du 22 septembre 2022, pour une durée de 25 ans.

Arrivée à échéance, la convention relative à l'occupation temporaire du domaine public et l'utilisation de la ressource en eau du barrage de La Lande, est renouvelée afin de permettre au délégataire de poursuivre son activité. Cette convention sera revue à l'occasion du renouvellement de la concession pour l'aménagement et l'exploitation de la chute de Blanchemer au 31 décembre 2035.

## PLU - Décision de poursuite de la révision engagée

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord à la poursuite et à l'achèvement de la procédure de révision du PLU de La Bresse. La Communauté de communes des Hautes Vosges, compétente en matière de "plan local d'urbanisme", se substitue de plein droit à la commune de La Bresse dans tous les actes et délibérations afférents à la procédure de révision engagée par la commune de La Bresse avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La CCHV assurera un pilotage conjoint de la démarche.

## Cessions de terrains

### - Indivision Claudel :

M. Claudel Philippe, membre de l'Indivision Claudel, propriétaire au 1 Rue des Roches Beuty, a interpellé la Commune sur la situation présentée au cadastre pour le bâtiment présent sur AR 1046 (empiètement sur domaine public).

Des recherches ont été entreprises pour en déterminer l'origine. Depuis plusieurs décennies, les nombreuses interventions foncières sur ce site, concomitantes ou successives,

# CONSEIL MUNICIPAL

compliquent les investigations : permis de construire avec plans contradictoires, divisions de parcelles, établissement de plans de lotissements, superposition de projets etc. L'intervention d'un géomètre expert a permis de pouvoir établir une proposition mettant en œuvre un plan de régularisation pour la reprise dans le domaine public d'une emprise supportant de la signalisation et support électrique, et pour la cession à l'Indivision Claudel, de l'emprise située au sud de sa propriété :

- Cession par la commune de La Bresse à Indivision Claudel : 128 m<sup>2</sup>
- Cession par l'Indivision Claudel à la commune de La Bresse : 7 m<sup>2</sup>
- Cessions à titre gratuit sans soulte de part et d'autre, au regard de l'impossibilité de déterminer l'historique de ce secteur
- Frais de géomètre à la charge de l'Indivision Claudel
- Frais de notaire à la charge de la commune de La Bresse
- Avis des Domaines du 24/10/2022 OSE 2022-88075-77996

## Demande de subvention

Les Vosges font partie des dix départements retenus pour être « Territoire Numérique Éducatif ». Un appel à projet a ainsi été lancé par Le Conseil départemental et l'autorité académique. La stratégie nationale d'accélération « Enseignement et numérique » est l'un des piliers du 4<sup>e</sup> programme d'investissement d'avenir, dont l'ambition est de contribuer à la transformation du système éducatif afin de répondre aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle, et équiper les écoles vosgiennes afin de permettre aux élèves d'atteindre le socle numérique de base pour le 1<sup>er</sup> degré.

Le taux d'aide est de 70% pour les collectivités. Le projet est financé par le Conseil départemental. Dans ce cadre, la commune de La Bresse dépose une demande d'aide pour l'acquisition de matériels numériques avec pour objectifs :

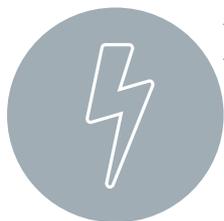
- Favoriser la remédiation et l'inclusion
- Encourager l'approfondissement, libérer la créativité et favoriser le travail individuel
- Organiser le travail collectif et concilier le travail dans et hors de la classe
- Garder la mémoire des apprentissages et replacer l'évaluation au cœur du processus
- Faciliter les relations et l'implication des parents d'élèves

Le coût estimatif de ce projet est de 21 163,20 € TTC.

## Désignation de deux administrateurs au Conseil d'administration de la RME

Le conseil d'administration de la RME est composé de onze membres, désignés par délibération N°2021/01 du conseil d'administration de la RME du 5 janvier 2021, composé de :

- sept membres désignés au sein du Conseil municipal de la commune de La Bresse dont le Maire de la commune : M. Jérôme Mathieu, M<sup>me</sup> Elisabeth Bonnot, M. Jean-Baptiste Mougel, M. Florent Schott, M. Bernard Mansuy, M<sup>me</sup> Maryvonne Crouvezier, M. Nicolas Remy
- quatre membres désignés parmi les utilisateurs de la Régie, au regard de leurs compétences particulières leur permettant d'émettre tous les avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la Régie : Jean Demange, Walter Marchal, Aurélien Antoine, Jean-Marc Amet.



À la suite du décès de M. Jean-Marc Amet, et de la démission de M. Aurélien Antoine, il convient de désigner deux personnes, comme membres du conseil d'administration, parmi les résidents de la commune.

Ont été choisis : M. Christophe Pierrel et M. Alain Trinel

## Motion sur les finances locales

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la motion ci-dessous présentée :

Le Conseil municipal de la commune de La Bresse exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population. Nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent :

Estimée pour 2022 et 2023 à environ 5,5%, l'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, va faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement de plus de 5 Md€.

Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui à elle seule compromet gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement et les capacités d'investissement des communes et de leurs intercommunalités.

Enfin, l'augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire de 2,3 Md€ pour nos collectivités.

Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec le gel de la DGF et la baisse chaque année des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal.

Les projets de loi de finances et de programmation des finances publiques proposent de rajouter encore des contraintes avec la suppression de la CVAE et une nouvelle restriction des interventions des collectivités locales, à hauteur de 15 Md€ d'ici 2027, par un dispositif d'encadrement des dépenses comparable à celui dit de Cahors et visant un plus grand nombre de communes et d'intercommunalités.

Ces mesures de restriction financières de nos communes ne se justifient pas : les collectivités ne sont pas en déficit et les soldes qu'elles dégagent contribuent au contraire à limiter le déficit public.

Les erreurs du passé ne doivent pas être reproduites : depuis 2014, la baisse cumulée des dotations, qui représente un montant de 46 Md€ a conduit à l'effondrement des investissements alors que les comptes de l'État n'ont fait apparaître aucune réduction de déficit : celui de 2019, juste avant la crise sanitaire, est resté au même niveau qu'en 2014 (3,5 % du PIB).

Face à l'impact de la crise économique, il est essentiel de garantir la stabilité en Euros constants des ressources locales pour maintenir l'offre de services à la population, soutien indispensable au pouvoir d'achat des ménages.

Face à la faiblesse de la croissance annoncée à 1% en 2023, l'urgence est également de soutenir l'investissement public local qui représente 70% de l'investissement public et constitue une nécessité pour accompagner la transition écologique des transports, des logements et plus largement de notre économie.

Dans un contexte de crise mondiale, le Parlement doit prendre la mesure de cette réalité et permettre aux communes et intercommunalités de disposer des moyens d'assurer leurs missions d'amortisseurs des crises.

La commune de La Bresse soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose à l'Exécutif :

- d'indexer la DGF sur l'inflation 2023, afin d'éviter une nouvelle réduction des moyens financiers du bloc communal de près de 800 millions d'euros. La revalorisation de la DGF est également indispensable pour engager une réforme globale de la DGF, visant notamment à réduire les écarts injustifiés de dotations.
- de maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8% estimés).
- soit de renoncer à la suppression de la CVAE, soit de revoir les modalités de sa suppression. Adossée à la valeur ajoutée et déductible du bénéfice imposable à l'IS, la CVAE n'est pas déconnectée des performances de l'entreprise, elle n'est pas un impôt de production mais constitue un lien fiscal essentiel entre les entreprises et leur territoire d'implantation.

Les collectivités ne sont pas responsables du niveau élevé des prélèvements obligatoires, la fiscalité locale ne représentant que 6,5% du PIB sur un total de 44,3%.

Si la suppression de la CVAE devait aboutir, il serait alors indispensable de la remplacer par une contribution locale, sur laquelle les collectivités garderaient le pouvoir de taux et/

ou d'assiette. Dans l'attente d'un dispositif élaboré avec les associations d'élus, la commune de La Bresse demande un dégrèvement permettant une compensation intégrale.

- de renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action locale. Les 15 Md€ de restrictions de dépenses imposés aux collectivités locales d'ici 2027 sont en réalité des restrictions imposées à la population car c'est autant de moins pour financer l'offre de services.
- de réintégrer les opérations d'aménagement, d'agencement et d'acquisition de terrains dans l'assiette du FCTVA. Cette réintégration doit être opérée en urgence pour permettre notamment aux collectivités locales frappées par les incendies d'avoir de nouveau accès au FCTVA pour l'aménagement des terrains concernés.
- de rénover les procédures d'attribution de la DETR et de la DSIL pour permettre une consommation des crédits votés en lois de finances. En particulier, la commune de La Bresse demande la suppression des appels à projets, et, pour l'attribution de la DSIL, l'instauration d'une commission d'élus et la transmission des pouvoirs du préfet de région au préfet de département. Cette même logique doit prévaloir pour l'attribution du « fonds vert ».

La commune de La Bresse demande que la date limite de candidature pour la DETR et pour la DSIL intervienne après le vote du budget primitif concerné. Cette évolution permettrait de donner plus de temps aux échanges avec les services de l'État et d'appréhender l'ensemble des projets éligibles. Enfin, dans un souci de simplification, lorsque le cumul des deux dotations est possible, il faut que le même dossier puisse servir à l'instruction de l'attribution des deux dotations.

Concernant la crise énergétique, la commune de La Bresse soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus de :

- Créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales, éventuellement assorti d'avances remboursables.
- Permettre aux collectivités de sortir sans pénalités financières des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires très défavorables.
- Donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente (TRV) – c'est-à-dire aux tarifs régulés avant l'ouverture à la concurrence - quels que soient leur taille ou leur budget.

La présente délibération est transmise au Préfet et aux parlementaires du département.

## Nouveau à La Bresse

**Votre CUISINE** OUVERTURE le **13 décembre** à la Bresse !

Venez découvrir notre showroom !

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Cuisines  
Rangements  
Salles de bains  
Dressings  
Meubles TV

Conception sur mesure du projet 3D à la pose finale !

9 rue de l'église - 88250 La Bresse - 06 74 60 03 28 / 06 78 47 05 18  
www.gvotrecuisine.fr

## Urbanisme

### Avis d'enquête publique environnementale

Une enquête publique sera menée du mercredi 11 janvier 2023 au samedi 11 février 2023 (12 h) dans le cadre du projet de remplacement du télésiège de La Lande, envisagé par la société LaBelleMontagne 92 Route de Vologne - 88250 La Bresse.

Le dossier sera consultable en Mairie ou sur le lien suivant <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA88075.html> dès le 11 janvier 2023.

M. Jancovici Gilbert est désigné en qualité de commissaire enquêteur sur cette enquête.

Ces permanences auront lieu les 18 janvier et 11 février 2023 de 9 h à 12 h en Mairie.

**PFR88**  
Plateforme d'Accompagnement et de Répit

**VOUS ÊTES PROCHE-AIDANT D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ?**

Les acteurs du secteur spécialisé et du droit commun s'associent pour rechercher avec vous une solution

Ecouter, conseiller et aider  
Répondre et anticiper les besoins de répit  
Faciliter l'accès à l'information  
Lutter contre l'isolement - Soutenir et soulager

**Marc Morel construction**

Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

03 55 82 17 79  
06 23 07 69 20  
marcmorel88250@outlook.fr  
179 rue du Hohneck  
88250 LA BRESSE

## Vie communale

**Chez Mad' Laine**

- MERCERIE ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00
- NOUVEAUTE** Mercerie ouverte les vendredis après-midi à partir du 4 novembre 2022
- Les SOINS d'ESTHETIQUE, les après-midis sur rendez-vous

Esthéticienne diplômée d'Etat  
 Chez Mad' Laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse  
 03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90  
 facebook.com/chezmadlaine

**LES VALÉES**  
 RESTAURANT LE DIAMANT

31, rue Paul Claudel  
 88250 La Bresse

labellemontagne

Tél. : 03 29 25 41 39  
 lesvallees-labresse.com

## Commerces

Les commerces ci-dessous restent ouverts pendant la durée des travaux du rond-point des Champions, pour le plus grand plaisir de leur fidèle clientèle.

**Stationnements possibles :**  
 Sur les propres emplacements des commerçants, aux parkings situés "Sports Passions" et "Chez Pierre" et au parking récemment aménagé par la commune, rue de la Claireie.

**LA BRESSE**

**SUPER U**

HORAIRES du lundi au vendredi : 08:30 - 19:00  
 samedi : 08:30 - 19:00 - dimanche et jours fériés : 9h - 12h

**PRODUITS REGIONAUX**

**SUPER U** COURSES **U** score

Pizzas Artisanales  
 Cuites sur Pierre  
 et fabriquées sur Place

Chaudes ou froides

**SPORTS PASSION**

**Chez Pierre**

Boutique Chocolatier Glacier

**Restaurant L'Ebresse**  
 Lounge Bar

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé  
 Mardi : 12 h - 13 h 30  
 Mercredi - Jeudi - Vendredi : 12 h - 13 h 30 / 19 h - 21 h  
 Samedi : 12 h - 14 h / 19 h - 22 h  
 Dimanche : 12 h - 14 h

2 rue du Hohneck - 88250 LA BRESSE  
 03 29 61 28 31  
 contact@lebresse.fr

**CATENA CUISINE PLAISIR**

Le chef, c'est vous !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire  
 Décoration - Cadeaux - Petit électroménager  
 Plein air - Salons de jardin

**La Maison JUMAU**  
 LA BRESSE - 03 29 23 75 76  
 la-bresse.cuisineplaisir.fr

**MAISON GRANDMANGE**

4, rue du Hohneck 88250 La Bresse / tel : 03 29 25 54 89

épicerie crêches cas régional e-cig  
 Souvenirs papeterie alternatif café

## Assemblée générale du



## Club Vosgien

Le Club vosgien de La Bresse tiendra son assemblée générale le samedi 21 janvier 2023 à partir de 16 h à la halle des congrès.

Cette assemblée n'est pas réservée aux adhérents, mais ouverte à toute personne qui apprécie la randonnée à pied ou en raquettes, la marche nordique, la marche d'orientation, ou qui souhaite donner un coup de main à l'entretien des sentiers balisés, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à venir rejoindre le club !



## Vie communale

### Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 -  
Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - E-mail : [accueil.piscine@labresse.fr](mailto:accueil.piscine@labresse.fr)

Horaires du 2 Janvier au 5 février 2023

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités
Lundi			Aquatraining avec coach de 18h à 18h45
Mardi	14h à 19h	15h à 18h30 sur réservation	
Mercredi	10h à 13h 15h à 19h	15h à 18h30 sur réservation	Club enfant (4/12 ans) de 14h à 14h45 location 1h bike de 15h à 16h Aqua gym de 19h à 19h45
Jeudi	14h à 19h	15h à 18h30 sur réservation	Aqua gym de 12h15 à 13h
Vendredi	16h à 21h	15h à 20h30 sur réservation	Séniors de 15h à 16h location 1h bike entre 16h30 et 17h45
Samedi	10h à 13h 14h à 18h	15h à 17h30 sur réservation	natation adulte entrainement de 16h à 17h30
Dimanche	10h à 13h		natation adulte entrainement de 10h à 11h30

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires  
tionnels.

indiqués dans « créneaux promo-  
tionnels ».

**Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.**

**Les bassins ferment 15' avant la fermeture,**

**le toboggan et le bain à bulles 30' avant**

**Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire**

**Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés**

#### SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux  
indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : [accueil-piscine@labresse.fr](mailto:accueil-piscine@labresse.fr)

#### LEÇONS DE NATATION :

15 € la leçon de 30 mn

120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)

Inscriptions directement auprès des Maîtres-  
Nageurs

## La Bresse- Ski Alpinisme 22 janvier 2023 7<sup>e</sup> Trophée du Rainkopf

Le club FFCAM « La Bressaude Montagne Escalade » organise le 22 janvier 2023, sa 7<sup>e</sup> édition du « Trophée du Rainkopf ».

C'est une course de ski alpinisme où les skieurs évolueront avec plusieurs montées et descentes.

Elle est proposée aux compétiteurs mais un parcours découverte permet également, aux skieurs de randonnée, de découvrir ce sport sur un itinéraire balisé.

Trois parcours seront proposés : Parcours A avec 1400 mètres de dénivelé positif en individuel, un parcours B avec 1000 mètres de dénivelé positif en individuel et un parcours C découverte avec 600 mètres de dénivelé positif. Les mineurs accompagnés de leurs parents pourront également effectuer le parcours C.

Les départs sont prévus dès 8h au pied des pistes de la station La Bresse-Hohneck.

**Toutes les actualités, le bulletin d'inscription et les modalités de la course sont sur la page Facebook « Le Trophée du Rainkopf ».**

**Contact : Pierre Mevel - [mevelpierre82@gmail.com](mailto:mevelpierre82@gmail.com)**

## Vie communale Domaine nordique

Le tremplin de saut à ski de Lispach : un équipement quatre saisons

Après le changement des poteaux de la structure d'élan en automne 2021, le tremplin de Lispach a vu un nombre record de sauts effectués en 2022 :

**Hiver 2021/2022 : 3 476 sauts** du 15 décembre au 26 mars

**Été 2022 : 3 988 sauts** du 27 mai au 1<sup>er</sup> novembre avec une activité ralentie à partir du mois d'août en raison des restrictions d'usage de l'eau.

**Au total, 7 464 sauts ont été réalisés, avec 7 journées de compétitions.**

Plusieurs comités extérieurs sont également venus en stage sur l'équipement, parfaitement adapté pour une utilisation par tous les niveaux de sauteurs et futurs champions !

Ces chiffres soulignent aussi l'important travail effectué par les bénévoles du ski club de La Bresse et du Comité de Ski du Massif des Vosges pour permettre la pratique de la discipline dans de bonnes conditions.

*Pour information la structure avait totalement été rénovée en 2021.*



## Horaires patinoire

du 2 janvier au 5 février 2023

du 02/01/2023 au 08/01/2023		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	14h - 19h	
Mercredi	14h - 19h	
Vendredi	14h - 19h	
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

Du 09/01/2023 au 05/02/2023		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	Fermé	
Mardi	Fermé	
Mercredi	14h - 19h	
Judi	Fermé	
Vendredi	Fermé	
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

\* «SPECIAL – 10 ANS » : créneau réservé aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique

## Infos Patinoire

Les abonnements communs piscine intercommunale-patinoire n'existent plus.

*Les abonnements sont valables uniquement à la patinoire et sur une durée de 2 ans.*

### TARIFS

Type d'entrée	Entrée	Location des patins	Entrée + Location des patins
Entrée simple adulte	5,50 €	2,40 €	7,90 €
Entrée simple enfant	2,70 €	2,40 €	5,10 €
Tarif réduit adulte - groupes adultes (12 minis)	4,50 €	2,40 €	6,90 €
Tarif réduit enfant - groupes enfants (12 minis)	2,40 €	2,40 €	4,80 €
Location casque	1,00 €		
Affûtage	5,60 €		

### TARIFS AVEC ABONNEMENTS\*

Type d'abonnement <small>Valable 2 ans à compter de sa date d'achat</small>	Tarif	Nombre de points crédités	ENTRÉE		LOCATIONS PATINS		ENTRÉE + LOCATION PATINS
			Point débités	TARIF	Point débités	TARIF	TARIF
			45		25		
Adulte fidélité	55,00 €	600	13,33	4,13 €	24,00	2,29 €	6,42 €
Enfant fidélité	55,00 €	1000	22,22	2,48 €	40,00	1,38 €	3,85 €
Adulte basic	33,00 €	360	8,00	4,13 €	14,40	2,29 €	6,42 €
Enfant basic	33,00 €	600	13,33	2,48 €	24,00	1,38 €	3,85 €

\* Location casque et affûtage non compris avec la carte d'abonnement  
À régler directement en caisse

# ACTUALITÉS

## Évènementiel

### Festival Accords et Montagnes



<p><b>DIMANCHE 15</b> RUES ANIMÉES &amp; GALA D'ANIMATION</p> <p>Vers 11h, Animations dans les rues &amp; Commerces en musique Nous vous invitons à ouvrir ce festival au cœur de la Bresse *Amis accordéonistes, n'hésitez pas à nous rejoindre et à réchauffer les passants au son de votre accordéon.</p> <p>Halle des Congrès à partir de 15h Retrouvez sur scène</p> <p>Exposition <b>maougen</b></p> <p>Quentin LAROCHE Françoise &amp; Jean-Marie LACROIX Joëlle LURJIN &amp; Laurent PIRE Yves MOULIN Myriam &amp; Frédéric BUCH accompagnés par l'orchestre de Frédéric BUCH</p> <p>Finale à 20h avec l'ensemble des artistes sur scène</p>	<p><b>MARDI 17</b> SOUFFLETS EN MUSIQUE &amp; CONCERT DECOUVERTE</p> <p>Repos en Musique à partir de 19h30 avec Christelle JEANBLANC &amp; Cyril RENAULT le Duo Michaël CLEMENT &amp; Giovanni Christelle HARAUT</p> <p>Salle des Fêtes à partir de 20h30 Entrée gratuite</p> <p>la découverte de l'accordéon avec</p> <p>Alexis BALANDIER avec le Chauve &amp; la Frich</p> <p>Yves MOULIN</p>
<p><b>LUNDI 16</b> PISTES &amp; SOUFFLETS EN MUSIQUE</p> <p>Vers 11h30 et selon les conditions météo Festifs des pistes de ski de la station</p> <p>à partir de 19h30 Repos en Musique</p> <p>La Chatelaine avec Françoise &amp; Jean-Marie LACROIX Yves MOULIN Myriam THEBAULT</p> <p>L'Auberge des Skieurs avec Quentin LAROCHE Joëlle LURJIN &amp; Laurent PIRE Frédéric BUCH</p> <p>accompagnés par un artiste de notre région</p>	<p><b>MERCREDI 18</b> SOUFFLETS EN MUSIQUE</p> <p>Repos en Musique à partir de 19h30</p> <p>Le Couchetot avec Françoise &amp; Jean-Marie LACROIX Quentin LAROCHE Michaël CLEMENT</p> <p>Château des Roches avec Joëlle LURJIN &amp; Laurent PIRE Yves MOULIN Myriam THEBAULT Frédéric BUCH</p> <p>accompagnés par un artiste de notre région</p>

<p><b>JEUDI 19</b> GALA D'ANIMATION</p> <p>Halle des Congrès à partir de 15h</p> <p>Retrouvez sur scène</p> <p>Special Duo Françoise &amp; Jean-Marie LACROIX Joëlle LURJIN &amp; Laurent PIRE Christelle JEANBLANC &amp; Cyril RENAULT le duo Michaël CLEMENT &amp; Giovanni Quentin LAROCHE Myriam &amp; Frédéric BUCH &amp; une pléiade d'artistes de la région accompagnés par l'orchestre de Frédéric BUCH</p> <p>Finale à 20h avec l'ensemble des artistes sur scène</p>	<p><b>TARIFS</b> 16ème EDITION - JANVIER 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimanche 15 - Gala d'accordéon: 14€/pers</li> <li>- Mardi 17 - Concert Découverte: Entrée Gratuite</li> <li>- Jeudi 19 - Gala d'accordéon: 14€/pers</li> </ul> <p>Spécial Groupe: 1 gratuit chauffeur + 1 gratuit pour 30 payants Tarifs spéciaux chez nos partenaires pour un séjour en hôtel</p>
<p><b>VENREDI 20</b> BARS A CROCHES</p> <p>Le Den's LES GAPETTES Laupique</p>	<p><b>RESERVATIONS</b></p> <p>Pour plus de renseignements, contactez : Accords Des Montagnes au 06 38 72 44 49 Office du Tourisme au 03 29 25 41 29 www.accordsdesmontagnes.com accords.des.montagnes@gmail.com</p> <p>Pour les soirées "Soufflets en Musique", Merci de réserver directement auprès du restaurateur souhaité.</p> <p>L'Auberge des Skieurs: 03 29 25 41 10 Les Chalets des Roches: 03 29 25 50 22 Les Chatelaines: 03 29 25 40 27 Le Couchetot: 03 29 25 42 79 Les Vallées: 03 29 25 41 39</p>

## Ensemble vocal Noctuel

L'ensemble vocal Noctuel a vu le jour en janvier 2017 à La Bresse et plus précisément au lieu-dit le Rainidé.

Ce fût au départ une rencontre entre voisins et



amis choristes de longue date.

La cheffe de chœur, Agnès Vuillemin, après avoir dirigé pendant 20 ans la chorale *La boîte à chansons* à La Bresse a eu envie de créer un groupe pour aborder un répertoire différent et peu connu des amateurs.

L'ensemble répète à La Bresse, tous les vendredis en semaine impaire de 19h à 22h. Il est affilié à "À Cœur Joie" depuis septembre 2022, ce qui leur a permis de participer aux Choralies de

Vaison la Romaine en août 2022.

Les choristes, recrutés sur audition, ne sont pas obligés de savoir lire la musique, mais un travail personnel en dehors des répétitions est nécessaire pour apprendre les chants afin que le travail de répétition puisse se centrer principalement sur le mélange des timbres, la couleur vocale, l'interprétation, les nuances...

Comme la plupart des chorales, il y a des fichiers de travail qui sont proposés aux choristes pour apprendre leurs partitions.

La convivialité qui est le maître moment de cet ensemble. C'est dans la joie qu'il se retrouve pour chanter et partager les spécialités culinaires de chacun et chacune

Après avoir proposé divers répertoires, tels que les Zigeunerlieder de Brahms ou les chansons de Poulenc, l'ensemble vocal s'est davantage dirigé vers un répertoire plus actuel, avec des compositeurs toujours vivants, considérés comme des novateurs dans le paysage chorale contemporain, tels que Éric Whitacre, Eriks Esenvalds, Ola Gjeilo, Morten Lauridsen, Dan Forrest.

C'est un répertoire très peu connu encore mais très accessible et agréable. Il permet de voyager, de s'évader...

# Évènementiel

## Maison de La Bresse

*Hors vacances : mardi au dimanche : 14 h-18 h*

*Vacances de Noël et février :*

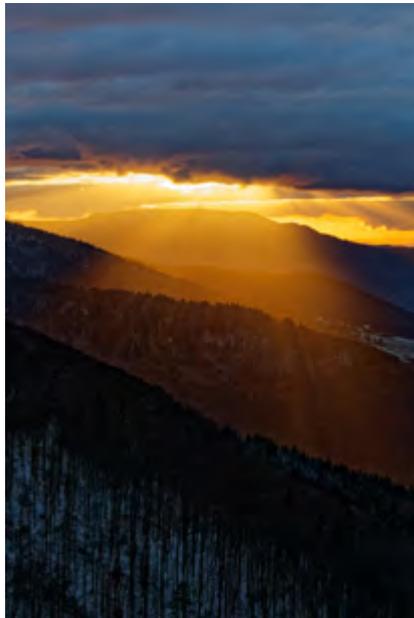
*mardi au dimanche : 10 h-12 h / 14 h-18 h et le samedi : 14 h-18 h*

### Du côté des expositions

#### En ce moment

Si vous n'êtes pas encore venus à la Maison de La Bresse pour visiter les expositions du cycle photo, voilà donc votre première bonne résolution de l'année ! Et soyez rassurés, vous ne serez pas déçus !

Dominique Steinel a la photographie dans le sang et Les Vosges au cœur. Photographe amateur de talent, il invitera le visiteur dans une plongée au cœur de ses montagnes vosgiennes qu'il aime tant. Vous y découvrirez des paysages féériques que vous connaissez pourtant bien. Quand la lumière et l'œil de l'artiste se mêlent à merveille, c'est toute la magie de la photographie qui s'exprime !



Dans l'autre salle, vous quitterez un peu les Vosges pour un voyage dans un monde en noir et blanc, minimaliste, poétique où chacun y trouvera une histoire, une émotion. José Cailloux, tout fraîchement installé à La Bresse, pratique la photo depuis 1976, il a appris auprès de nombreux photographes de talent, et au fil des années s'est forgé son empreinte photographique.

**Deux salles, deux ambiances, mais une exposition photographique à ne pas manquer !**

### À venir

À compter du 3 février, la Maison de La Bresse délaisse un peu le monde artistique pour mettre à l'honneur un pan de notre patrimoine avec une exposition sur le monde du ski. Dans une première salle, René Bourquin partagera son amour du ski avec une exposition sur l'histoire de ces lattes de bois ! Et dans la seconde salle, Yvon Remy retracera, quant à lui, l'histoire locale du saut à ski. Des conférences et des rencontres viendront compléter ces deux expositions déjà bien garnies !

### Du côté des animations

#### Jeudi littéraire

**Jeudi 19 janvier - 20 h 30**

C'est avec grand plaisir que la Maison de La Bresse vous annonce le retour des jeudis littéraires, initiés en 2018 avec René Vincent Viry et Nicolas Mathieu (alors fraîchement nommé Prix Goncourt). Pour cette reprise, l'invité reçu sera Benoît Duteurtre, écrivain, critique littéraire et animateur radio. Au menu de cette soirée, organisée conjointement avec L'Arc à 7 cordes : une entrée énigmatique, en guise de plat de résistance un entretien avec l'auteur accompagné de lectures mises en scène par la Compagnie Cent Scènes, d'autres interventions savoureuses pour remplacer le fromage, et en dessert, le public pourra poser ses questions.



### À noter dans vos agendas

**Jeudi 16 février 2023 :** première soirée 20h04, de l'idée sans détour de l'année, avec des intervenants de saison autour du ski et de l'hiver !

## MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 4 janvier 2023

Semaine du 4 au 10 janvier



### LE CHAT POTTE 2 : LA DERNIERE QUÊTE

Sortie : 7 décembre 2022 (1h42). Animation, Comédie, Aventure, Famille réalisée par Juanel P. Mercado et Joel Crawford

Le Chat Potté découvre que sa passion pour l'aventure et son mépris du danger ont fini par lui coûter cher : il a épuisé huit de ses neuf vies, et en a perdu le compte au passage. Afin de retomber sur ses pattes notre héros velu se lance littéralement dans la quête de sa vie. Il s'embarque dans une aventure épique aux confins de la Forêt Sombre afin de dénicher la mythique Étoile à vœu, seule susceptible de lui rendre ses vies perdues. Mais quand il ne vous en reste qu'une, il faut savoir faire profil bas, se montrer prudent et demander de l'aide. C'est ainsi qu'il se tourne vers son ancienne partenaire et meilleure ennemie de toujours : l'ensorcelante Kitty Pattes De Velours. Le Chat Potté et la belle Kitty vont être aidés dans leur quête, à leur corps bien défendant, par Perro, un corniaud errant et galleux à la langue bien pendue et d'une inaltérable bonne humeur. Ensemble ils tenteront de garder une longueur d'avance sur la redoutable Boucles D'Or et son gang des Trois Ours, véritable famille de mafeux, mais aussi sur Little Jack Horner devenu bien grand, ou encore sur le chasseur de primes le plus féroce du coin : Le Loup



### MAESTRO(S)

Sortie : 7 décembre 2022 (1h27). Drame réalisé par Bruno Chiche avec Yvan Attal, Pierre Arditi, Miou-Miou

Chez les Dumar, on est chefs d'orchestre de père en fils : François achève une longue et brillante carrière internationale tandis que Denis vient de remporter une énième Victoire de la Musique Classique. Quand François apprend qu'il a été choisi pour diriger la Scala, son rêve ultime, son Graal, il n'en croit pas ses oreilles. D'abord comblé par son père, Denis déchantera vite lorsqu'il découvre qu'en réalité c'est lui qui a été choisi pour aller à Milan...



### LES HUIT MONTAGNES

Sortie : 21 décembre 2022 (2h27). Drame réalisé par Charlotte Vandermeersch et Felix Van Groeningen avec Luca Marinelli, Alessandro Borghi, Filippo Timi

Pietro est un garçon de la ville, Bruno est le dernier enfant à vivre dans un village oublié du Val d'Aoste. Ils se lient d'amitié dans ce coin caché des Alpes qui leur tient lieu de royaume. La vie les éloigne sans pouvoir les séparer complètement. Alors que Bruno reste fidèle à sa montagne, Pietro parcourt le monde. Cette traversée leur fera connaître l'amour et la perte, leurs origines et leurs destinées, mais surtout une amitié à la vie à la mort.

Semaine du 11 au 17 janvier



### LES PIRES

Sortie : 7 décembre 2022 (1h39). Comédie dramatique réalisée par Lise Akoka et Romane Gueret avec Mallory Wanecque, Timéo Mahaut, Johan Heldenbergh

Le monstre de la neige existe-t-il vraiment ? Car sinon, d'où vient la neige ? Et pourquoi est-elle blanche ? Et pourquoi les arbres perdent leurs feuilles avant l'hiver ?

Et pourquoi ? Et pourquoi...?

Un tournage va avoir lieu cité Picasso, à Boulogne-Sur-Mer, dans le nord de la France. Lors du casting, quatre ados, Lily, Ryan, Maylis et Jessy sont choisis pour jouer dans le film. Dans le quartier, tout le monde s'étonne : pourquoi n'aurait-ils pas ceux « les pires » ?



### LES BONNES ETOILES

Sortie : 7 décembre 2022 (2h09). Drame réalisé par Hirokazu Kore-eda avec Song Kang-Ho, Dong-won Gang, Doona Bae

Par une nuit pluvieuse, une jeune femme abandonne son bébé. Il est récupéré illégalement par deux hommes, bien décidés à lui trouver une nouvelle famille. Lors d'un péripète insolite et inattendu à travers le pays, le destin de ceux qui rencontreront cet enfant sera profondément changé.



### AVATAR : LA VOIE DE L'EAU

Sortie : 14 décembre 2022 (3h12). Science fiction, Aventure réalisée par James Cameron avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver

Se déroulant plus d'une décennie après les événements relatés dans le premier film, AVATAR : LA VOIE DE L'EAU raconte l'histoire des membres de la famille Sully (Jake, Neytiri et leurs enfants), les épreuves auxquelles ils sont confrontés, les chemins qu'ils doivent emprunter pour se protéger les uns les autres, les batailles qu'ils doivent mener pour rester en vie et les tragédies qu'ils endurent.

Semaine du 18 au 24 janvier



### ERNEST ET CELESTINE : LE VOYAGE EN CHERABIE

Sortie : 14 décembre 2022 (1h19). Animation, Famille réalisée par Julien Chheng et Jean-Christophe Roger (II)

Ernest et Célestine retournent au pays d'Ernest, la Charabie, pour faire réparer son précieux violon cassé. Ils découvrent alors que la musique est bannie dans tout le pays depuis plusieurs années. Pour nos deux héros, il est impensable de vivre sans musique ! Accompagnés de complices, dont un mystérieux justicier masqué, Ernest et Célestine vont tenter de réparer cette injustice afin de ramener la joie au pays des ours.



### NOS FRANGINS

Sortie : 7 décembre 2022 (1h32). Biopic, Drame réalisé par Rachid Bouchareb avec Reda Kateb, Lyna Khoudri, Raphaël Personnaz

La nuit du 5 au 6 décembre 1986, Malik Ousseki est mort à la suite d'une intervention de la police, alors que Paris était secoué par des manifestations étudiantes contre une nouvelle réforme de l'éducation. Le ministère de l'intérieur est d'autant plus enclin à étouffer cette affaire, qu'un autre français d'origine algérienne a été tué la même nuit par un officier de police.



### LE PETIT PIAF

Sortie : 21 décembre 2022 (1h35). Comédie dramatique, Musical réalisée par Gérard Jugnot avec Marc Lavoine, Soan Arhimann, Gérard Jugnot

Dans un village de La Réunion, Nelson, 10 ans, rêve de devenir un grand chanteur et ainsi rendre fière sa mère qui l'élève seule. Après avoir postulé à l'émission télévisée Star Kids avec l'aide de ses amis Mia et Zizou, ils décident de trouver un coach pour préparer son concours. Par chance, Pierre Leroy, chanteur célèbre à la carrière en berne, est en tournée sur l'île. Mais le courant passe difficilement entre Pierre, solitaire et désenchanté, et Nelson fier et obstiné. Leur seul point commun, l'amour du chant. Sera-t-il assez fort pour les rapprocher ? Assez fort pour que Nelson renoue avec sa mère et que Pierre retrouve l'envie de ses débuts ?

Semaine du 25 au 31 janvier



### TEMPÊTE

Sortie : 21 décembre 2022 (1h50). Comédie dramatique, Famille réalisée par Christian Duguay avec Mélanie Laurent, Pio Marmai, Kacey Mottet Klein

Née dans le haras de ses parents, Zoé a grandi au milieu des chevaux et n'a qu'un rêve : devenir jockey ! Tempête, une pouliche qu'elle voit naître, va devenir son alter ego. Mais un soir d'orage, Tempête, affolée, renverse Zoé et vient briser son rêve. Elle va pourtant s'accrocher et tenter l'impossible pour renouer avec son destin



### CHŒUR DE ROCKERS

Sortie : 28 décembre 2022 (1h31). Comédie, Musical réalisée par Ida Techer et Luc Bricault avec Mathilde Seigner, Bernard Le Coq, Anne Benoît

Alex, chanteuse dont la carrière peine à décoller, accepte un drôle de job : faire chanter des comptines à une chorale de retraités. Elle découvre un groupe de seniors ingérables qui ne rêve que d'une chose, chanter du rock ! La mission d'Alex va s'avérer plus compliquée que prévu avec la plus improbable des chorales...



### LA PASSAGÈRE

Sortie : 28 décembre 2022 (1h35). Drame, Romance réalisé par Héloïse Pelloquet avec Cécile de France, Félix Lefebvre, Grégoire Monsaingeon

Intéressé aux moins de 12 ans Chiara vit sur une île de la côte atlantique, là où son mari Antoine a grandi. Ils forment un couple heureux et amoureux. Elle a appris le métier d'Antoine, la pêche, et travaille à ses côtés depuis vingt ans. L'arrivée de Maxence, un nouvel apprenti, va bousculer leur équilibre et les certitudes de Chiara...

## Music Live Events

### Petit K et DEF & RITA en première partie

Petit K de retour dans ses belles montagnes pour vous offrir un moment de magie au cœur de l'hiver. Après un été à courir les festivals et à faire les premières parties de Patrick Bruel et Bénabar, c'est en véritable star que Petit K va investir la Salle des Fêtes de La Bresse pour un (peut-être deux) concert(s) pour ravir le public. Des textes, des mélodies sympathiques vous attendent le 4 février 2023 à 20 h au milieu des sapins Vosgiens.

En première partie et pour le plus grand des plaisirs, vous pourrez apprécier Def & Rita dans leur univers très pop.

Prévente : 22€ Caisse du soir : 27€

Renseignements : 06 32 50 69 76



### Saint-Patrick

Deux groupes pour vous emmener dans un univers très Irlandais à La Bresse le samedi 4 mars 2023.

Duo Rednac va vous faire bouger avec des musiques Irlandaises, dynamiques et joyeuses ! Une belle entrée en matière avant la montée sur scène du groupe "Celkilt", finalistes de "La France à un incroyable talent" en 2013. C'est vous dire à quel point ils sont talentueux ! Du violon, de la cornemuse version Rock Celtic Festif. Leur passage au Hellfest 2022 était de grande volée. De quoi boire, de quoi grignoter, de la très bonne musique, l'alchimie parfaite pour une soirée inoubliable.

23€ en tarif unique. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Infoline: 06 32 50 69 76

<https://my.weezevent.com/saint-patrick-la-bresse>

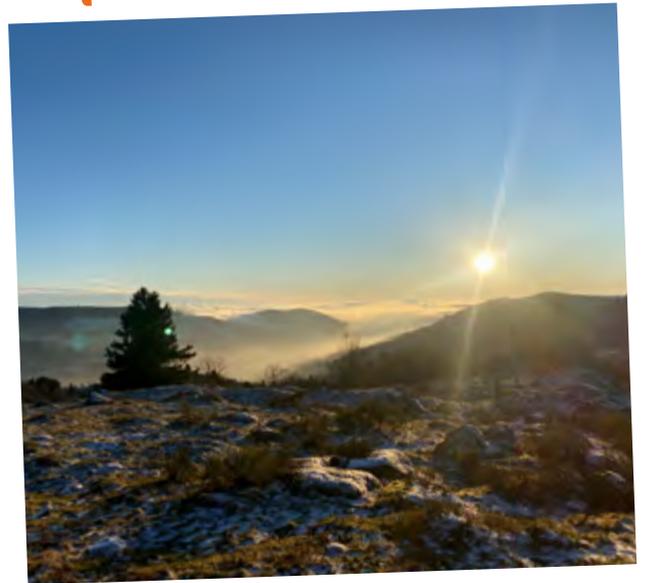


## La citation du mois



«Janvier sec et sage  
est un bon présage»

## La photo du mois



## Recette du mois



## Risotto au potimarron

### Étape 1

Préparez un litre de bouillon avec le cube et réservez-le..

### Étape 2

Pelez le potimarron, retirez-lui ses graines et ses filaments, puis coupez-le en petits dés. C'est l'étape qui vous demandera le plus de temps. Pelez et émincez finement l'oignon.

### Étape 3

Faites chauffer l'huile dans une grande sauteuse. Lorsqu'elle est chaude, faites-y dorer l'oignon pendant 5 min. Ajoutez ensuite les dés de potimarron, et continuez à feu vif pendant 5 min encore. Ajoutez ensuite le riz, et mélangez bien jusqu'à ce qu'il devienne translucide.

### Étape 4

Baissez un peu le feu sous la sauteuse, et versez une louche de bouillon. Dès qu'il est absorbé par le riz, rajoutez une louche et ainsi de suite sans jamais cesser de remuer pendant environ 20 min.

### Étape 5

Lorsque le riz est cuit, ajoutez la crème, le parmesan en poudre, salez et poivrez à votre convenance.

### Étape 6

Au moment du service, répartissez le risotto dans des assiettes, déposez quelques graines de courge et quelques copeaux de parmesan sur le dessus, et régalez-vous sans tarder !

**Pour 4 personnes**

### Ingrédients :

- 1 potimarron
- 200 g de riz à risotto
- 1 oignon
- 1 cube de bouillon de volaille
- 30 g de parmesan en poudre
- 20 g de copeaux de parmesan
- 20 g de graines de courge grillées
- 2 cuil à soupe d'huile d'olive
- 2 cuil à soupe de crème entière
- Sel, poivre

**Préparation : 20 min**

**Temps de cuisson : 30 min**



## Article du groupe majoritaire

2022 est terminé, vive 2023...

L'année 2022 aura connu ses joies et ses peines, chacun d'entre nous a traversé cette période du mieux qu'il aura pu.

Au niveau de l'équipe municipale, les élus ont fait face aux tracasseries quotidiennes comme aux dossiers d'envergure impactant notre territoire pour de longues années.

Au niveau climatique, nous avons connu une très chaude période qui a impacté notre quotidien tout en étant favorable aux activités sportives, ludiques et culturelles en extérieur. Comme à l'accoutumée, le bonheur des uns peut créer des soucis aux autres.

L'alimentation en eau des habitants a été tendue mais nous avons tenu grâce à la constance des investissements réalisés sur l'ensemble de la commune. On nous reproche toujours les perturbations causées par des travaux mais rappelons que ceux-ci permettent de maintenir à un haut niveau de performance.

A compter de ce 1er Janvier 2023, l'eau devient une compétence intercommunale, tout en restant gérée par les mêmes équipes au niveau local. Le fait de réfléchir au niveau de l'ensemble de notre territoire ne peut être que positif, pour penser et mettre en œuvre des infrastructures solides et moins sensibles aux aléas climatiques. Nous allons relever ce nouveau défi en continuant à investir à La Bresse et sur les autres communes. Nous souhaitons tous conserver la qualité de service que nous connaissons tout en unissant nos forces et nos moyens pour plus de sécurité et de compétences partagées.

Les périodes de fin d'année ont une symbolique de pont entre deux années, entre deux périodes qui se suivent mais qui peuvent être différentes.

S'agissant de pont, cette année 2022 a été riche en discussion sur les ponts Bressauds... En effet, depuis plusieurs années, la municipalité a décidé de mener un programme de rénovation des ouvrages de la commune.

En 2022, c'est le pont du Fretuz qui a eu droit à une rénovation complète. Malgré quelques surprises au moment des travaux, tout est maintenant terminé et un pont de plus a connu un toilettage nécessaire à sa pérennité.

Et quand on parle de pont, on ne peut occulter les travaux au carrefour des Champions, justement sur le pont.

Nous sommes satisfaits que ceux-ci se soient très bien déroulés dans un planning serré mais respecté au cordeau ! Merci aux différentes entreprises qui se sont très bien coordonnées sous la houlette des services du département, de la commune et de Raymond Marchal, Adjoint en charge de ce chantier.

La création du Rond-Point se poursuivra sur le premier semestre, avec encore quelques désagréments mais moindres que ceux que l'on a connus. Un aménagement provisoire est en place pour l'hiver.

Un grand Merci aux entreprises et commerçants qui subissent les difficultés de circulation engendrées par ces travaux, les nouveaux aménagements apporteront plus de confort, de praticité et de sécurité pour tous les usagers.

Ce pont sera le symbole du passage entre les deux années 2022 et 2023, et le giratoire, celui de l'union des deux vallées de Vologne et du Chajoux, mais surtout les symboles de la continuité de l'action publique au service des habitants et du territoire.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, nous voulons vous souhaiter une très belle année, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter avec une excellente santé pour pouvoir profiter de vos familles et amis.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 décembre 2022

### Renouvellement des contrats DSP

Les stations de ski de notre commune sont gérées en délégation de service public (DSP). Concrètement, la commune délègue l'exploitation de l'activité ski alpin à trois prestataires privés, selon les termes de contrats qui arrivaient à échéance en 2022. De nouveaux contrats ont été votés au conseil municipal de septembre 2022.

Cette tribune résume l'analyse que nous avons faite en amont de nos votes, et n'a pas vocation à « donner des leçons », comme le groupe majoritaire se plaît à nous en faire régulièrement le procès.

Précisons d'abord que bien que très préoccupés par la problématique environnementale, il n'est pas de notre ressort, à l'échelle communale, de nous opposer à l'activité ski alpin au prétexte qu'elle a (comme beaucoup d'autres) un impact environnemental. Ce pouvoir est celui de la loi ... ou du consommateur. En tant qu'élus municipaux, notre rôle est d'être garants pour notre commune de sa bonne santé économique, de la qualité de vie des habitants, de la préservation de ses ressources et de son environnement (autant de causes pas toujours faciles à concilier).

Le ski alpin participe à la vie économique de notre commune et reste un loisir apprécié par nombre d'habitants. Nous sommes donc favorables à son maintien, sous réserve que les contrats offrent une garantie sur la qualité des services, et répondent aux conditions ci-dessous :

### Maintien aux mêmes niveaux de la redevance versée à la commune.

Ce point a été respecté.

### Prise en compte de la réalité du changement climatique dans les stratégies de développement.

Alors qu'un enneigement durable devient toujours plus incertain, est-il raisonnable d'investir dans le ski ? Certes les investissements sont à la charge de l'exploitant privé, mais ils engagent aussi les finances de la commune car en cas de dénonciation du contrat avant son terme, certains biens - dits « de retour » - devront être repris par la commune à leur valeur nette comptable. Elle pourrait en plus être amenée à verser une indemnité à l'exploitant.

Il n'y a pas de crainte selon nous pour les stations du Brabant et de Lispach puisque les nouvelles concessions sont de courtes durées (respectivement 5 et 10 ans) et aucun gros investissement n'est prévu.

En revanche nous avons été beaucoup plus réservés sur la durée de 25 ans du contrat de la station La Bresse-Hohneck, d'autant qu'il prévoit des investissements conséquents. Cependant une clause de rencontre entre l'exploitant et la commune a été ajoutée au contrat, qui permettra de reconsidérer à tout moment les conditions d'exploitation et le programme d'investissement en cas de défaut durable d'enneigement. Nous nous remettons donc à la responsabilité des élus qui se succéderont jusqu'en 2047.

### Développement des activités 4 saisons.

L'exploitant de La Bresse-Hohneck, la société La Bresse Labellemontagne, fait des propositions en ce sens.

### Plan ambitieux en faveur de la transition écologique.

La Société La Bresse Labellemontagne s'engage sur des actions intéressantes. Elle évoque aussi des objectifs, comme la neutralité carbone, mais sans développer les moyens qu'elle compte engager pour qu'ils soient respectés. Nous veillerons à ce que ces engagements ne restent pas lettres mortes.

Considérant les points exposés ci-dessus, nous avons voté POUR le renouvellement des trois contrats de DSP.

Les conventions liant les délégataires à la commune, dont celle de l'utilisation de l'eau de La Lande, ont été votées le 14 novembre, et seront évoquées dans une autre tribune. À toutes et tous, nous adressons nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2023.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



La Bresse  
Hautes-Vosges

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse  
et  
Le Conseil Municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Mairie de La Bresse  
12 Place du Champstel - 88250 La Bresse  
03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr) - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

## 2022 en images

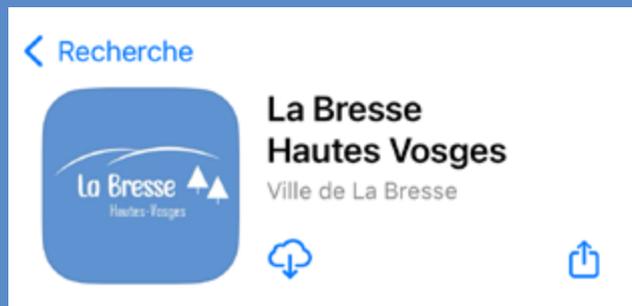


2022, année (enfin) de reprise des activités pour les associations et festivités ! L'occasion pour les forces vives de notre ville de remettre en place tout ce qui fait la joie de vivre ensemble !

Laura vous présente dans ce dossier quelques photos qui ont marqué cette année. Pour ma part, je souhaite que 2023 soit aussi riche de moments de convivialité et de partage et vous souhaite tout particulièrement tous mes vœux de santé et de prospérité pour vous et pour vos proches !

Yannick Daniélou, conseiller délégué à la communication

## ▼ Lancement de l'application mobile



▲ Fin de l'OT et début de l'OTC

## ▼ Remise de médailles



▲ Marché d'hiver



▲ Collecte de dons pour l'Ukraine



▲ Sculpture sur bois sur le domaine nordique de Lispach



▲ Championnats de France des clubs de ski nordique

# Avril



▲ Cérémonie en souvenir des victimes et héros de la déportation



▲ Chrono d'or pour Delphine Claudel



▲ Travaux du carrefour des Champions



► Réception en l'honneur des sportives de La Bressaude



▲ 8 mai 45 : cérémonie de commémoration



▲ Visite du centre de tri des textiles par le Conseil des Jeunes



▲ Cérémonie de la Fête des Mères



▲ 30<sup>e</sup> édition du Festival de Sculpture International Camille Claudel

# Juin



▲ Cérémonie du 18 juin



▲ Award camping domaine du Haut des Bluches



▲ Accueil des emplois d'été



▲ Nouveau logo de la mairie



▲ Fête de la musique



▲ Première pierre au chantier Vosgelis



▲ 13 juillet

▼ Marché d'été



▲ Festival d'Anicé



▼ Fête patronale



▲ Passage du Tour de France



▲ Travaux d'aménagement du Lac des Corbeaux





▲ Hommage aux maquisards tombés en septembre 1944



▲ Forum des associations



▲ Label Villes et Villages fleuris : 3 Fleurs



▲ 20h04 avec Brigitte Labbé



▲ Rentrée scolaire



▲ Visite du préfet et du sénateur sur le site des Planches



▲ Octobre rose



▲ Centenaires à l'Ephad



▲ 100 ans de Monsieur Vosgien



▲ Forum des emplois - Halle des congrès



▼ Installation du panneau d'affichage

▼ Cérémonie du 11 Novembre



▲ Travaux d'enrobés de la route du Brabant



▲ Fête de Noël des Toujours Jeunes



▲ Accueil des nouveaux habitants



▲ Inauguration du marché de Noël



▲ Madame le Maire à l'Elysée, lors du congrès des maires



▲ Visite de Saint-Nicolas



▼ Marché de Noël

## Vie communale



### Cérémonie du 5 décembre

Une cérémonie d'hommages aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a eu lieu le 5 décembre dernier, à la stèle AFN, rue du Souvenir. Elle s'est déroulée en présence d'élus et de représentants d'associations patriotiques.

### Remise de médaille pour Eddy Chevrier

Le 19 octobre dernier, Eddy Chevrier, directeur général du groupe textile vosgien Incopar comprenant, entre autres, Tissus Gisèle, a reçu l'insigne de Chevalier de l'Ordre national du mérite par Monsieur Yves Séguy, Préfet des Vosges. Cette distinction est remise au chef d'entreprise dans le cadre de ses actions réalisées en faveur de l'industrie textile vosgienne, ses engagements dans le milieu de l'insertion professionnelle, et pour son implication durant la crise sanitaire.



### Remise du Prix du public Festival de Sculpture

Suite à son vote pour le Prix du public lors du 30<sup>e</sup> festival international de sculpture Camille Claudel, Geneviève Benvenuti a été tirée au sort pour remporter l'œuvre « L'avenir est entre nos mains » de Flora Martinot. La remise s'est effectuée le 25 novembre dernier, en présence d'Alexandrine Ducret, adjointe à la culture, de Fabienne Morel, adjointe membre de la commission culture, ainsi que les membres de la Maison de La Bresse et de la Maison de la culture et des loisirs.

## Vie communale

### Marché de Noël à la Clairie

Les bénévoles de l'association « Les amis de la Clairie » se sont mobilisés pour organiser le marché de Noël à l'Ehpad de La Clairie. Famille, proche, personnel et résidents ont flâné autour des stands de biscuits et objets confectionnés par les résidents et par les bénévoles : plein de petites décorations pour Noël ou pour la maison étaient mises en vente.

Aussi, l'odeur des gaufres attirait les plus gourmands ! Et, pour les chanceux, une tombola a été tirée pour gagner de nombreux lots : panier garni, soins esthétiques, bon d'achat, fleurs, tableau...

Une belle petite fête dont l'argent récolté permet de financer les séances de zoothérapie, les collations dans les sorties ou encore les spectacles d'intermittents pour les résidents.



## Sainte-Barbe

Le samedi 26 novembre, la cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée à la Halle des congrès, en présence de Madame le Maire, Maryvonne Crouvezier et de Monsieur Jérôme Mathieu, vice-président du Conseil départemental. Les promotions 2022 sont :

■ Fourragère tricolore à titre collectif : Sapeur Pierre-Yves Mansuy,

- Distinction de 1<sup>re</sup> Classe : Sapeur Pierre-Yves Mansuy,
- Distinction Caporal-chef Caporal : Coralie Laurent,
- Distinction Sergent-chef Honoraire : Sergent Grégory Villaume,
- Médaille d'honneur 10 années de service : Sapeur Frédéric Bierren



## Vie communale

### Groupe Économie Sociale et Familiale

Chaque lundi de 14h à 16h30, une vingtaine de personnes se retrouvent à la salle du Champstel pour différents travaux manuels (couture, tricot, crochet, cartonnage, cuisine, etc).

Dernièrement elles ont réalisé une jolie composition florale, cet atelier était animé par Ingrid.

Prochainement, elles feront un atelier cosmétique animé par Myrtille. Les séances se terminent autour de petits gâteaux et infusions tout en mettant au point la séance du lundi suivant.

La porte est ouverte à toutes, ce n'est pas une obligation d'assister à toutes les séances.

Certaines personnes viennent même avec leur travail personnel, afin de passer un moment de convivialité.



## MLC



### Citoyens et engagés ! Une jeunesse active pour construire la société de demain

L'engagement des jeunes dans les associations fait l'objet d'un cycle de soirées proposées par la MLC de La Bresse et Asil'accueil 88. Y sont évoqués des retours d'expériences donnant lieu à des débats, où participent les ados de la MLC.

Les invités sont des bénévoles engagés dans des associations de proximité, qui toutes contribuent à un maillage territorial indispensable.

Qu'ils aient fait le choix de s'engager sur l'environnement, le sport, dans la protection civile, l'humanitaire, le service à la personne, les bénévoles sont là pour vous en parler, vous expliquer pourquoi ces choix. Trois rencontres :

#### Le 17 juin

Première étape/ débats autour de bénévoles engagés dans l'aide et l'intégration des personnes.

Au cours de cette soirée, Yen a fait part de son investissement ; des cours de français qu'elle donne au sein d'une grande entreprise vosgienne, pour leurs salariés étrangers. Pierre-Yves a relaté son parcours itinérant, dans les associations et chez les particuliers, lors de son périple qui l'a mené en Nouvelle Zélande et en Amérique du Nord. Les ados, en groupe de travail, ont mis en avant les valeurs qu'ils pensaient nécessaires pour soutenir leur motivation future à s'engager.

#### Le 25 novembre

Il avait pour but de mieux cerner les missions de grandes associations de proximité, que l'on croit bien connaître et qui pourtant n'ont pas manqué de nous surprendre.

La Croix Rouge, la Protection Civile et les pompiers volontaires étaient présents

Le groupe des ados a interprété une scénette des plus réalistes, mettant en évidence le rôle de ces associations de secours à la personne.

Au cours de cette soirée, tout le monde a pu mesurer que s'engager, s'adapter, se réinventer n'étaient pas que des mots. Ce sont des actions menées par des hommes et des femmes de conviction, soucieux de faire société ensemble, en restant humbles. Même si un public plus important aurait été appréciable.

Il faut maintenant espérer que le volet 3 suscitera plus de curiosité et de soutien. Le principe restera le même, avec cette fois des associations sportives et handisports.

**Informations et renseignements :** *Géraldine Bernal (Asil'Accueil 88, groupe local La Bresse/ Cornimont/ Saulxures), Sylvie Géhin, Nicole Colonia, Hugo Aubert (MLC La Bresse)*

### Prochaine rencontre

le 24 mars 2023 sur le thème "L'intégration du handicap dans le sport".



## Vie communale

### Groupe scolaire Saint-Laurent

#### Maternelle

En ce début décembre, les élèves de la maternelle ont accueilli deux lutins du Père Noël. Filou et Malice ont été envoyés pour se reposer avant la grande tournée des cadeaux.

Mais si la journée ils sont calmes, la nuit ils profitent d'être seuls dans la classe pour faire des bêtises. Chaque matin les enfants se pressent pour découvrir ce qui s'est passé pendant leur absence.



#### Primaire



Afin de préparer la période de Noël, les élèves de CE2/CM1 ont joint l'utile à l'agréable en participant à des ateliers coutures. Ils ont donc fait appel à leur motricité fine pour préparer un petit sac orné d'une figurine de Noël qu'ils ont eux-même brodé. Un grand merci à M<sup>me</sup> Grandemange qui a assuré cet atelier couture d'une main de maître !

La classe de CM1 /CM2 a visité les installations de traitement des eaux à la Bresse Vologne.

Thomas Poirot, responsable du service des eaux, leur a fait découvrir les différentes étapes nécessaires pour rendre l'eau du barrage de la Lande potable.



Cette visite faisait suite à tout un travail effectué en classe par les élèves sur l'eau (sa provenance, son nettoyage, son utilisation). Entre enseignement théorique, expérimental et enfin la visite, les élèves ont pu prendre conscience qu'avant que l'eau ne coule du robinet, il faut beaucoup de travail.



## Multi-accueil : "Les P'tits Amis de Oui-Oui"

### L'éveil par le jeu

Comme chaque année, c'est avec un grand plaisir que les P'tits Amis de Oui-Oui ont répondu présents à l'invitation de la MLC pour participer à la nouvelle édition de *Dimanche en jeu* le 13 novembre dernier. Au programme : tapis, tunnels, jeux de briques, bâtons de pluie, trampolines et parcours de motricité pour permettre aux petits de 0 à 6 ans de découvrir l'univers ludique proposé par la crèche. Ce moment a aussi été l'occasion pour parents et enfants de partager en jouant.

C'est dans ce même état d'esprit que le multi-accueil a également participé à la journée de la parentalité organisée par la commune de Cornimont le samedi suivant.

Ces moments tiennent à cœur du personnel car ils permettent de faire vivre la structure en dehors des murs du multi-accueil tout en mettant en avant le jeu comme support de socialisation et d'apprentissage.

## Sport

### La Bressaude



#### Bilan de l'Assemblée Générale de la Bressaude

L'AG de La Bressaude s'est tenue le 2 décembre à la salle des fêtes en présence de nombreuses personnalités du sport et des collectivités territoriales. Le président a profité de

l'occasion pour rendre hommage aux personnes disparues cette année et pour saluer le courage de celles et ceux qui luttent contre la maladie et les blessures.

Son rapport général a souligné le bon dynamisme retrouvé après la période Covid avec la signature de près de 800 licences.

Les sections ont organisé 52 compétitions et matchs, hors football, plus neuf tournois de pétanque des vacanciers, la participation de la Roue Verte à l'enduro des Hautes-Vosges et celle de l'athlétisme aux compétitions du COHM.

Énorme satisfaction avec l'organisation après deux reports, du championnat de France des clubs de ski nordique et le sacre pour les filles.

**Bilan sportif en hausse avec la participation à 361 compétitions et matchs et 621 podiums et victoires.**

Les points forts étant la sélection de Delphine Claudel et Paula Botet pour les JO d'hiver, et les titres européens de Hicham Erbibih et Philippe Vaxelaire.

Plusieurs conventions ont été renouvelées avec la commune et des travaux et aménagements d'amélioration des locaux et équipements ont été réalisés par les Services Techniques Municipaux et par les sections elles-mêmes comme le tunnel sous la piste de la montée impossible avec l'aide d'entreprises locales et des bénévoles.

Les Présidents de section ont présenté le résumé de leurs activités et le rapport financier a reçu quitus de l'assemblée.

Pour 2022/2023, le budget est voté et le nombre de licences approche le millier tous sports confondus. De nouveaux licenciés sont sélectionnés en compétitions internationales.

Deux mandats d'élus au Bureau Directeur ont été renouvelés à l'unanimité et les modifications des statuts proposées ont été acceptées.

Après les compliments des personnalités, la remise des « BressÔwards » et des récompenses à 11 sportifs et bénévoles méritants, a été l'occasion de féliciter Karine Didier et Jérémy Arnould pour leur promotion nationale.



## Athlétisme

### Kid athlé 26 novembre.

C'est l'hiver mais les jeunes pousses du Cohm étaient de sortie en masse au gymnase de Cornimont pour un kid athlé.

Pas d'hibernation donc pour 92 enfants venus des sections de toute la vallée de la Moselotte : 61 École d'Athlétisme et 31 Poussins.

Six ateliers (gérés par des bénévoles), étaient proposés avec des courses, des sauts et des lancers, sous l'œil des parents venus admirer leurs enfants.

Et tout ça par équipes bien sûr ! L'athlétisme "façon" enfant.

Et pour finir, un diplôme et un petit goûter bien mérité comme récompenses.



## Vie communale Périscolaire

Les enfants du périscolaire ont réalisé les drapeaux des pays participants à la Coupe du Monde de foot.



Plusieurs rencontres sportives se sont déroulées en compagnie des stagiaires BPJEPS (Gym, Athlétisme, fitness sur le thème de Noël). Ils ont aussi fabriqué des lampions pour le jour du défilé de St Nicolas.

Enfin sur une matinée, les enfants ont pu s'entraîner aux activités des Ludolympiques organisé par la MLC et la boit'à Marion.



## État-civil Novembre 2022

### Naissances

**Léo** né le 3 novembre, fils de Benoît Guyot-Jeannin et de Mégane Pasqualon

**Élise** née le 7 novembre, fille de David Duret et Mathilde Delage

**Maël**, né le 9 novembre, fils de Hervé Mougel et Claire Vannson

**Loëlie**, née le 16 novembre, fille de Fabrice Curt et Brenda Castro Rodriguez

### Mariage

Le 5 novembre, **Philippe Surgis** et **Eliette Foucal**, domiciliés à la Bresse

### Décès

**Claude Marion**, âgé de 69 ans, domicilié 36 chemin du Breuil, décédé le 1<sup>er</sup> novembre à Épinal, époux de Colette Géhin.

**Odile Bertrand**, âgée de 85 ans, domiciliée 18A traverse de la Roche, décédée le 8 novembre à Remiremont, veuve de Maurice Poirot.

**André Géhin**, âgé de 83 ans, domicilié 18 route de Lispach, décédé le 20 novembre à La Bresse, époux de Fernande Mougel.

**Pierrette Wiedenkiller**, âgée de 91 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 26 novembre à La Bresse, veuve de René Gérard.

**Jacques Pierrat**, âgé de 69 ans, domicilié 10 Traverse des Grands Viaux, décédé le 26 novembre à Remiremont, époux de Danielle Marchal.

## Services communaux

**Mairie** : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement  
e-mail : [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr) - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

**Astreinte des adjoints** : 06 08 57 51 94

**Services Techniques Municipaux** :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du**

**patrimoine** : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-  
vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

**EHPAD (Maison de Retraite)**

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

**S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)**

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

**Régie Municipale d'Électricité** :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement** :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

**Service des eaux** : 06 08 23 56 53

**Bâtiments communaux** : 06 07 96 51 26

**Membres de la municipalité** :

06 08 57 51 94



## Numéros d'urgence

**Urgences à domicile** : 15

**Appel d'urgence européen unique** : 112

**Pompiers et urgences sur la voie publique** : 18

**Gendarmerie** : 17

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) :

08 20 33 20 20



## Médecins

*Uniquement sur rendez-vous*

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Fermé le jeudi

**Dr Travkine**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services sociaux

**France Services**

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie,

03 72 58 00 09

Lundi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h

Uniquement sur rendez-vous

**ADMR Permanence téléphonique** :

03 29 25 62 60

**Adavie** : 03 29 35 23 06



## La Poste

**Horaires** :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi de 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi :

9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h

## Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire \_\_\_\_\_ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM \_\_\_\_\_ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines \_\_\_\_\_ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement \_\_\_\_\_ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles \_\_\_\_\_ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme \_\_\_\_\_ Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages \_\_\_\_\_ Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme \_\_\_\_\_ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales \_\_\_\_\_ Mardi de 10h30 à 12h

## Infirmières

**Valérie Flieller et Éliette Foucal**

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

## Pharmacies

**Pharmacie de garde** : numéro

Audiotel 3237

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

## Ambulances - Taxi - VSL

**Taxi Denis** : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

**Transmosel SARL** : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

## Horaires d'hiver des déchèteries

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

**Communauté de communes des Hautes-Vosges**  
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

**DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE**

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer

Tél. : 03 29 41 75 54

**DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE**

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

# AGENDA



**1<sup>er</sup> au 29 janvier**

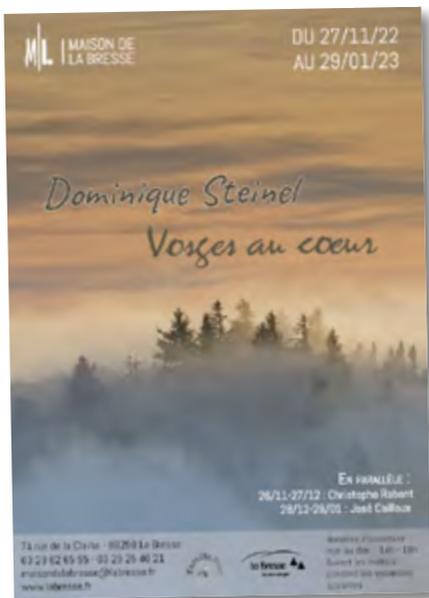
## Exposition Dominique Steinel

Maison de La Bresse >

Mardi au Dimanche : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 14h-18h

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95  
[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)



**1<sup>er</sup> au 29 janvier**

## Exposition José Cailloux

Maison de La Bresse >

Mardi au Dimanche : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 14h-18h

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95  
[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

**15 janvier**

## Gala Festival d'accordéon "Accords des montagnes"

Halle des Congrès > 15h

Infos : Frédéric Buch - 06 38 72 44 49  
[accords.des.montagnes@gmail.com](mailto:accords.des.montagnes@gmail.com)



**17 janvier**

## Concert découverte Festival d'accordéon "Accords des montagnes"

Salle des fêtes > 15h

Infos : Frédéric Buch - 06 38 72 44 49  
[accords.des.montagnes@gmail.com](mailto:accords.des.montagnes@gmail.com)

**19 janvier**

## Gala Festival d'accordéon "Accords des montagnes"

Halle des Congrès > 15h

Infos : Frédéric Buch - 06 38 72 44 49  
[accords.des.montagnes@gmail.com](mailto:accords.des.montagnes@gmail.com)

**15 au 19 janvier**

## Repas Festival d'accordéon "Accords des montagnes"

Hôtel Restaurant partenaires >

Infos : Frédéric Buch - 06 38 72 44 49  
[accords.des.montagnes@gmail.com](mailto:accords.des.montagnes@gmail.com)

**19 janvier**

## Jeudi littéraire avec Benoît Duteurtre

Maison de La Bresse > 20h30

Infos : Maison de La Bresse  
Tél. : 03 29 62 65 95 - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

**22 janvier**

## Trophée du Rainkopf

Station de Ski La Bresse Hohneck >  
8h - 12h

Infos : La Bressaude Montagne Escalade  
Pierre Mevel - facebook tropheedurainkopf

**23 janvier**

## Don du sang

Salle des Fêtes >

de 16h à 19h 30

Infos : Etablissements Français du Sang  
03 83 44 62 62

## Le mois prochain



**4 février**

## Ensemble Vocal Noctuel

Église de La Bresse > 20h

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95  
[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)



Culture

Loisirs

Divers